

9.4. Consommation des Soins

9.4.2. Contacts avec le spécialiste

9.4.2.1. Résumé

Les consultations ambulatoires chez un médecin spécialiste constituent en Belgique, par le fait que les soins de deuxième ligne sont directement accessibles, une part importante de la consommation de soins médicaux.

Les questions posées à ce sujet dans le cadre de cette enquête concernent tous les contacts ambulatoires avec un médecin spécialiste : à l'hôpital, dans un cabinet privé, les consultations téléphoniques et les visites dans le service d'urgence d'un hôpital (même si celles-ci sont parfois assurées par des généralistes). Les contacts avec un spécialiste au cours d'une hospitalisation (classique ou de jour) et les contacts téléphoniques pour obtenir un rendez-vous ne sont toutefois pas pris en compte.

En Wallonie, 51% de la population a eu un contact ou plus avec un service de médecine spécialisée au cours de la dernière année. Le nombre moyen de contacts par personne et par an est de 2,7. Dans 65% des cas, il s'agit de visites de contrôle. 34% des nouveaux contacts avec un médecin spécialiste font suite à une référence de la part d'un médecin généraliste. 61% des contacts avec un médecin spécialiste ont lieu à l'hôpital.

Le type de spécialiste consulté le plus souvent par les hommes est le dermatologue (15%), l'orthopédiste (13%) et le cardiologue (12%). Chez les femmes il s'agit du gynécologue (28%), de l'ophtalmologue (9%) et du psychiatre (8%).

Les femmes ont plus souvent eu des contacts avec un médecin spécialiste au cours de la dernière année (59%) que les hommes (43%) et le nombre moyen de contacts est plus élevé (3,2 versus 2,0). Les femmes contactent le spécialiste plus souvent que les hommes et ce pour un examen diagnostique ou préventif. Ceci est vraisemblablement dû en partie aux examens de dépistage des cancers féminins.

Le recours au médecin spécialiste au moins une fois sur l'année écoulée est plus fréquent chez les personnes avec un diplôme de l'enseignement supérieur. Le nombre moyen de contacts ne varie pas toutefois avec le niveau d'instruction ni de revenu.

Les personnes avec un niveau d'éducation ou de revenu élevés consultent plus facilement le spécialiste sans contact préalable avec un médecin généraliste.

On n'observe pas de relation entre la consommation de tabac et la fréquence des consultations chez le spécialiste.

Le fait d'avoir consulté au moins une fois un médecin spécialiste au cours de la dernière année est plus élevée à Bruxelles (55%) qu'en Wallonie (51%) et en Flandre (45%). La différence entre la Flandre et la Wallonie s'estompe toutefois lorsque l'on tient compte de la fréquence des maladies chroniques.

Le nombre moyen de contacts (par an) avec un médecin spécialiste est aussi plus élevé à Bruxelles (3,4), suivi par la Wallonie (2,7) et la Flandre (2,3).